MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie outre-mer

Décision n° 47557 du 5 novembre 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »

NOR : INTJ2128947S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 50091 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032375S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er décembre 2021 :

Pabois	Michel	NIGEND :	135 894

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er décembre 2021 :

Sarbit	David	NIGEND :	154 329

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 novembre 2021.

Le général de corps d'armée,
commandant la gendarmerie outre-mer,
J.-M. Descoux